



N° 13 616*01

DEMANDE DE DEROGATION

- POUR LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT *
- LA DESTRUCTION *
- LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *

DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations

Définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR▪ **Maître de l'ouvrage**

PREFECTURE DE LA RÉUNION, représentée par M. le Préfet ou son représentant
6 rue de la messagerie
CS51079
97404 Saint Denis Cedex

▪ **Conducteur d'opération**

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AMÉNAGEMENT et du LOGEMENT (DEAL) de la RÉUNION
Service Aménagement et Construction Durables représenté par Mme Mélanie MOLIN
tel : 02 62 40 26 51

mail : melanie.molin@developpement-durable.gouv.fr**B. IDENTIFICATION DES SPECIMENS**

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (nature des spécimens, sexe, signes particuliers)
<i>Mormopterus francoismoutoui</i> Petit Molosse	1 colonie ~ 2000 individus	Gîte de rassemblement de juvéniles occupé quelques semaines dans l'année

C. QUELLE EST LA FINALITE DE L'OPERATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : **construction des sièges de la DEAL et de la DEETS dans le parc de la Providence**

Le projet d'aménagement est décrit dans le rapport annexé au § 2

D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION

(renseigner l'une des rubriques suivant en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU D'ENLEVEMENT *

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :

Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

.....

Capture manuelle Capture au filet

Capture avec épaisseuse Pièges Préciser :

Autres moyens de capture Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation de sources sonores Préciser :

Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

.....

RAS

D2. DESTRUCTION

Destruction des nids Préciser : Avifaune

Destruction des œufs Préciser : Avifaune, Herpétofaune

Destruction des animaux

Par des animaux prédateurs Préciser :

Par pièges létaux Préciser :

Par capture et euthanasie Préciser :

Par armes de chasse Préciser :

Autres moyens de destruction Préciser :

RAS

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :

Utilisation d'animaux domestiques Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :

Utilisation d'armes de tir Préciser :

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

Dégradation temporaire des conditions écologiques à proximité du chantier (bruit, poussière, vibration)

Les impacts sont détaillés dans le rapport annexé au § 9.

E3. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPERATION

Formation initiale en biologie animale Préciser : **Bureau d'études naturaliste (ECO-MED Océan Indien) :**
 - Pierre Yves Fabulet, Gérant, Diplômé en ingénierie forestière
 - Antoine Baglan, chargé d'études faune, diplômé d'un master 2 « Environmental Consultancy » Université de Newcastle

Formation continue en biologie animale Préciser : .

Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE L'OPERATION

Préciser la période : Chantier d'ores et déjà en cours. achèvement prévisible fin 2024.
 ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION

Régions administratives : La Réunion
 Départements : Département de la Réunion (974)
 Cantons :
 Communes: **Communes de Saint-Denis**

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâche des animaux capturés Mesures de protection réglementaires

Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population concernée :

Détail des mesures (réduction évitement, accompagnement) dans le rapport annexé au § 10.

I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

Un compte rendu des opérations sera réalisé au fil de l'eau, reprenant

- Le suivi des travaux
- Le suivi de la colonie

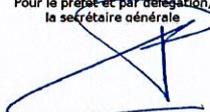
Détail des mesures (réduction évitement, accompagnement) dans le **rapport annexé au § 10.**

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à St Denis

Le 04 OCT. 2022

Votre signature

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire générale

Régine PAM

